

Les foyers bénéficiaires du Rsa fin juin 2014

Fin juin 2014, cinq ans après sa mise en place, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à environ 2,36 millions de foyers résidant en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom). Le nombre de bénéficiaires augmente de 6,0 % entre fin juin 2013 et fin juin 2014, soit un rythme comparable à celui observé entre fin mars 2013 et fin mars 2014. La revalorisation exceptionnelle du montant forfaitaire du Rsa intervenue au 1^{er} septembre 2013 contribue, comme aux trimestres précédents, pour environ 0,7 point à cette croissance. En corrigeant les données des variations saisonnières et en neutralisant l'effet de la revalorisation des barèmes, le nombre de bénéficiaires du Rsa socle aurait progressé d'environ 1,7 % entre fin mars et fin juin 2014. Cette hausse est beaucoup plus dynamique que celle observée au cours des trois trimestres précédents.



Fin juin 2014, cinq ans après sa mise en place, le Rsa est versé par les Caf à environ 2,36 millions de foyers, dont 2,13 millions en France métropolitaine et 236 000 dans les Dom. Le nombre de bénéficiaires connaît une progression de 6,0 % entre fin juin 2013 et fin juin 2014, comparable à celle observée entre fin mars 2013 et fin mars 2014. Cependant, les évolutions diffèrent selon les composantes du Rsa. Les bénéficiaires du Rsa socle et activité et du Rsa activité seul connaissent une croissance en glissement annuel plus dynamique ce trimestre, augmentant respectivement de 8,7 % et 8,2 % contre 8,0 % et 7,1 % entre fin mars 2013 et fin mars 2014. À l'inverse, la hausse du nombre de bénéficiaires du Rsa socle seul est plus modérée (4,9 % contre 5,6 %), confirmant le ralentissement observé au trimestre précédent.

Dans les Dom, la progression des effectifs est moins soutenue entre fin juin 2013 et fin juin 2014 que celle observée en glissement annuel trois mois auparavant (7,2 % contre 8,0 %). Cette évolution ralentie concerne les bénéficiaires du Rsa socle seul comme ceux du Rsa activité seul.

La revalorisation exceptionnelle du montant forfaitaire du Rsa intervenue au 1^{er} septembre 2013 contribue pour environ 0,7 point à la progression du nombre de bénéficiaires du Rsa entre fin juin 2013 et fin juin 2014. L'impact de la revalorisation sur les effectifs est comparable à celui constaté aux trimestres précédents, et ce pour chacune des composantes.

Tableau 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa selon la composante et évolution en glissement annuel

	Effectifs fin juin 2014 (en milliers)			Évolution entre juin 2013 et juin 2014 (en %)		
	Métropole	Dom	Métropole + Dom	Métropole	Dom	Métropole + Dom
■ Rsa socle	1 626	204	1 831	5,6	4,2	5,4
<i>Rsa socle seul</i>	1 389	189	1 578	5,1	3,5	4,9
<i>Rsa socle et activité</i>	237	16	253	8,3	14,1	8,7
■ Rsa activité seul	501	32	533	7,0	31,2	8,2
Total Rsa	2 127	236	2 364	5,9	7,2	6,0

Source : Cnaf – Dser. Champ : Régime général.

Fin juin 2014, environ 286 000 foyers bénéficient d'un montant d'allocation plus favorable – le Rsa majoré – compte tenu de leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Leur nombre connaît une progression en glissement annuel plus élevée ce trimestre (3,4 % entre fin juin 2013 et fin juin 2014 contre 2,9 % entre fin mars 2013 et fin mars 2014). Quant aux bénéficiaires du Rsa non majoré, leurs effectifs augmentent de 6,4 % (contre 6,7 % au trimestre précédent), poursuivant le ralentissement observé trois mois auparavant. Dans les Dom, la croissance plus modérée des effectifs ce trimestre concerne le Rsa non majoré, comme le Rsa majoré.

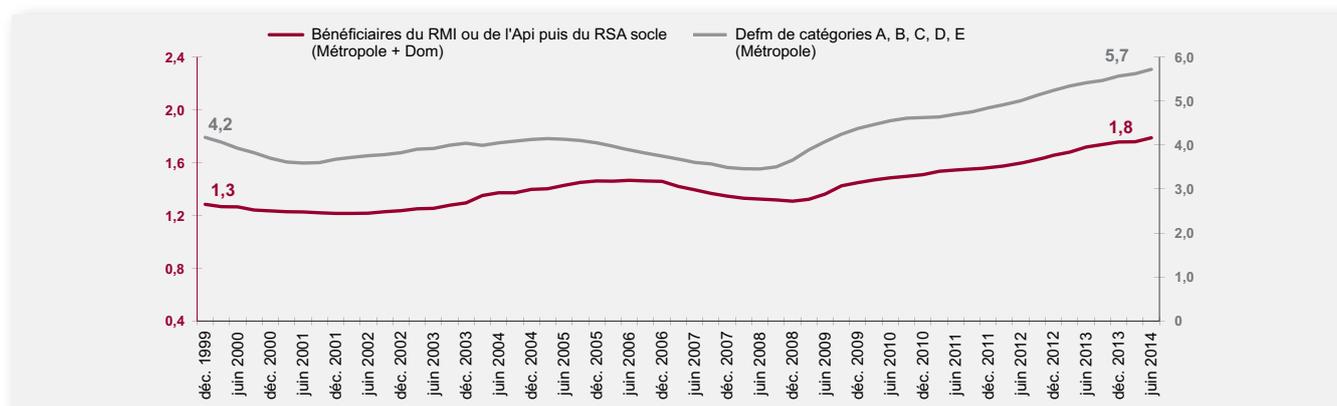
Tableau 2 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa avec ou sans majoration pour isolement et évolution en glissement annuel

	Effectifs fin juin 2014 (en milliers)			Évolution entre juin 2013 et juin 2014 (en %)		
	Métropole	Dom	Métropole + Dom	Métropole	Dom	Métropole + Dom
■ Rsa non majoré	1 879	199	2 078	6,3	7,6	6,4
■ Rsa majoré	248	37	286	3,2	5,1	3,4
Total Rsa	2 127	236	2 364	5,9	7,2	6,0

Source : Cnaf – Dser. Champ : Régime général.

En corrigeant les données des variations saisonnières et en neutralisant l'effet de la revalorisation des barèmes, le nombre de bénéficiaires du Rsa socle passe de près de 1,76 million à 1,79 million de foyers entre fin mars et fin juin 2014, progressant ainsi d'environ 1,7 % ce trimestre. Cette augmentation est beaucoup plus dynamique que celle observée au cours des trois trimestres précédents. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (Defm) de catégories A, B, C, D, E connaît une hausse relativement élevée au deuxième trimestre (environ 1,7 %). Ce dynamisme du chômage devrait se répercuter dans les mois à venir sur la progression des effectifs de Rsa socle.

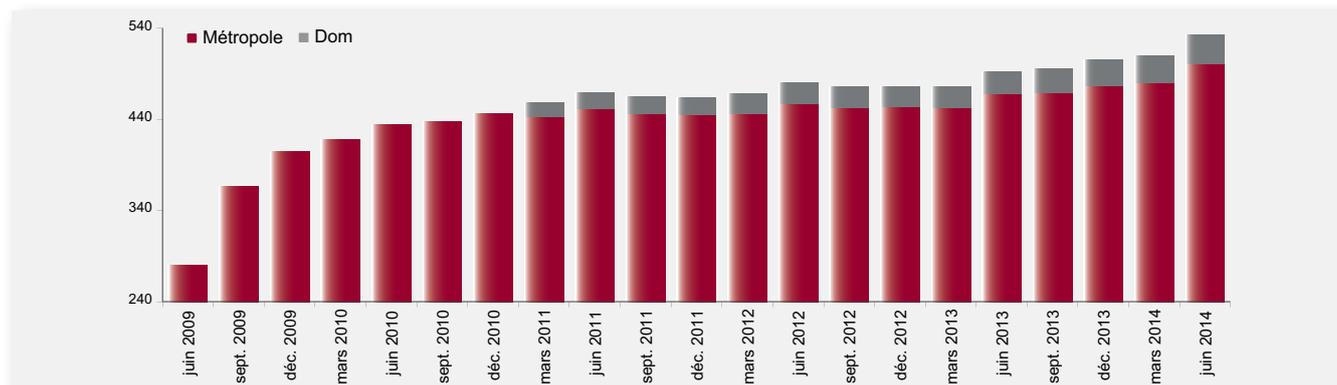
Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rmi ou de l'Api puis du Rsa socle* et nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B, C, D, E (données Cvs, en millions)



(*) À barème constant. Source : Cnaf – Dser ; Dares et Pôle Emploi. Champ : Régime général.

Fin juin 2014, le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul s'élève à près de 501 000 foyers en France métropolitaine et 32 000 dans les Dom. Les effectifs augmentent respectivement d'environ 21 000 et 2 000 bénéficiaires au deuxième trimestre 2014. Depuis quatre années consécutives, la composante Rsa activité seul connaît une hausse plus dynamique entre mars et juin que celle observée aux autres trimestres, laissant supposer l'existence d'une saisonnalité (actuellement non corrigée, le recul étant insuffisant). Ce trimestre, ce dynamisme pourrait s'expliquer en partie par la plus grande inertie des bénéficiaires du Rsa activité seul dans leur composante, comparativement aux deux derniers trimestres. En effet, 70 % des bénéficiaires du Rsa activité seul fin juin 2014 étaient déjà présents trois mois auparavant dans cette composante, alors qu'ils étaient moins de 68 % à ne pas être sortie du Rsa activité seul entre décembre 2013 et mars 2014.

Graphique 2 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa activité seul (données brutes, en milliers)



Source : Cnaf – Dser. Champ : Régime général.